



Association déclarée n°52 JO du 29 juillet 2006

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Vendredi 08 février 2008
Salle des Associations – rue Louis Braille – Cannes

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 18 H en présence des Présidents des associations membres du Collectif (liste jointe : 11 présidents – 3 représentés – 4 absents) 4 Présidents d'associations sympathisantes et plusieurs invités.

INTRODUCTION

Le secrétaire Pierre GUYOMARCH rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée résumé comme suit :

- A l'occasion de la relance du CEBAC en AG du 26 octobre 2006 il a été décidé de rédiger un « Livret Blanc » sur les principaux dossiers environnementaux du Bassin Cannois.
- Ce « Livret Blanc » a été étudié au cours de l'année 2007 par les membres du bureau en relation avec les Présidents d'associations membres qui ont été destinataires pour avis de la dernière mouture (Email du 22.01.08).
- Ce « Livret Blanc » est complété par un questionnaire à adresser aux principaux candidats des élections de mars 2008 intéressant les cinq communes du Bassin Cannois.

L'Assemblée s'est déroulée en trois temps :

1. Commentaires d'une projection vidéo sur les problèmes de prévention de l'eau en région PACA, par Frédéric POYDENOT Directeur du CPIE.
François KOLMER, Président du Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement à brosser rapidement le rôle particulier du CPIE en tant que support pédagogique du CEBAC avec les moyens d'information d'une Union Nationale forte de 80 structures et 800 salariés.
2. Philippe GIUDICELLI Vice Président du GADSECA souligne le support et l'appui donné par son Groupement au « Livret Blanc », ce qui crédibilise l'action du CEBAC. Il rappelle que le GADSECA est fédérée l'URVN-PACA et à l'ONG « France Nature Environnement »
Après avoir commenté le préambule du « Livret Blanc » les 14 fiches qu'il comporte sont présentées par les membres du bureau (sous forme de diapos projetées sur écran).
3. Le débat qui a suivi a permis au bureau de répondre à quelques interventions de nature à préciser les principes qui ont guidé l'étude du « Livret Blanc » sans mettre en cause la forme et le fond de la rédaction présentée qui sera transmise comme prévu selon la résolution suivante :

Résolution

« Dans le cadre des débats de la période pré-électorale de mars 2008, le CEBAC a préparé un « Livret Blanc » qui s'efforce d'analyser les principaux aspects du développement durable des communes du bassin cannois (Cannes – le Cannet – Mandelieu – Mougins et Théoule).

A l'issue de l'Assemblée Générale extraordinaire du 08 février 2008 il est décidé unanimement d'adresser aux principaux candidats déclarés aux élections (municipales et cantonales) des cinq communes, les six interrogations qui concluent le « livret blanc » du « CEBAC ».

Un exemplaire du « Livret Blanc » est remis à chacun des participants présents, il est également consultable sur le site www.theleme.net/cebac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H.

Le Bureau

Adresser toute correspondance à : **Collectif Environnement Bassin Cannois**
C/o CPIE, 1 Place des Orangers - 06 400 CANNES
tél. : 04.93.39.26.80 fax : 04.93.99.25.19 e-mail : cpiezur@wanadoo.fr